

# **CAMEROUN FACE AU SCANDALE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR**

Selon les données du conseil mondial de l'or, les pays africains ont eu une production totale de 979,2 tonnes d'or en 2022 dans cette production mondiale 47,4 % de la production du métal précieux ont été transformée en bijoux 7,5% d'or extrait ont été utilisés dans l'industrie électronique pour fabriquer entre autres des téléphones et des ordinateurs portables le reste est détenu par des banques centrales ou des investisseurs privés sous formes de réserve et à des fins spéculatives.

---

# **LES RETOMBEES DE L'IMPACT DE L'ARMOTISSEMENT DE LA TAXE DOUANIERE LIEE A L'EXPORTATION DES DIAMANTS BRUTS SUR L'ECONOMIE DU CAMEROUN**

les retombées économiques du diamant

---

# **MINES CAMEROUN: L'ENTREPRISE CODIAS EN DROITE LIGNE AVEC LES ATTENTES DU MINISTRE DES MINES DE L'INDUSTRIES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

Le projet d'exploitation de la petite mine d'or de colomine dans la région de l'Est porté par la société CODIAS SA

---

# **MINES CAMEROUN : DES EFFETS D'ANNONCE A L'IMPLEMENTATION DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR**

Alors, lorsque le Cameroun lança sa politique des grandes ambitions des années 2004 le président de la République du Cameroun, avait dont envisagé faire du Cameroun l'un des pôles de l'industriel en Afrique.

---

# **Emprunt obligataire 2023 : Le gouvernement camerounais ouvre les souscriptions à la BVMAC**

C'est depuis ce 13 juin 2023 qu'il est désormais possible de souscrire pour l'emprunt obligataire 2023 de l'état du Cameroun, le 7ème de son histoire. Il a fallu pour cela obtenir le quitus de la COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale) qui l'a notifié ce 12 juin 2023 au ministre des finances, Louis Paul Motaze, non sans avoir revu à la baisse de 50 milliards de F CFA, la sollicitation de l'Etat du Cameroun du fait de la situation actuelle du marché financier.

---

## **La BEAC encourage les paiements électroniques**

Il sera désormais possible d'interpolariser les cartes bancaires, les mobiles et les autres instruments de paiement. C'est ce qui ressort du communiqué signé ce 15 Avril par Monsieur ABBAS MAHAMAT Tolli.

Le communiqué du Gouverneur de la Banque des états de l'Afrique Centrale intervient dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19. A cet effet comme cela avait déjà été le cas en Mars dernier après le Comité de Politique Monétaire, il a une fois de plus encouragé les populations de la sous-région Afrique centrale à privilégier les paiements par carte

bancaire, par mobile, et les paiements par transfert. Ces derniers leur permettraient de tenir les exigences de distanciation sociale que nous impose cette pandémie et de limiter ainsi la propagation du COVI-19.

Pour encourager cette pratique du paiement électronique, après le Comité de Politique Monétaire de Mars, dans son communiqué, le Gouverneur de la Beac avait déjà appelé les opérateurs du secteur à baisser les coûts des transactions.

Dans ce nouveau communiqué il précise que « *les cartes bancaires, les mobiles et les autres instruments de paiement électronique sont désormais interopérables et par conséquent permettent l'échange des données transactionnelles entre elles, à des fins de dénouement des opérations de paiement* » En clair il sera désormais possible à un abonné MTN MoMo de faire une transaction avec un abonné Orange Monney. L'autre grande annonce de ce communiqué du Gouverneur est que « *les porteurs des cartes bancaires, des mobiles ainsi que les utilisateurs des systèmes et moyens de paiement, peuvent ainsi réaliser les opérations de paiement et de transfert des fonds dans la Cemac* ». Sans nul doute toutes ces mesures, si elles sont rendues effectives vont inciter les populations de la sous-région à une plus grande utilisation des moyens de paiements électroniques.